

Mise en ligne : 19 avril 2014.
Dernière modification : 25 avril 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

PORTS COLONIAUX, Dakar

Création de sociétés intéressant l'A. O. F.
Les Ports Coloniaux

(*Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, janvier 1929, p. 17)

Siège social à Dakar (Sénégal)

Capital social : 5 millions de francs.

Objet : construction, aménagement ou exploitation de tous ports, wharfs et rades, toutes entreprises maritimes, industrielles, commerciales, foncières, etc.

Dahomey

Affermage du wharf de Cotonou

(*Les Annales coloniales*, 27 septembre 1932)

La Compagnie des Chargeurs réunis a communiqué à la chambre de commerce de Cotonou un projet d'affermage de l'exploitation du wharf par la Société les « Ports coloniaux ».

La chambre de commerce avait émis antérieurement un vœu favorable à cet affermage.

Le problème de l'outillage colonial
PAR QUI DOIT-IL ÊTRE FINANÇÉ ?
COMMENT DOIT-IL ÊTRE CONÇU ?
par Jean Rollet.

(*Les Annales coloniales*, 31 janvier 1935)

Au dernier congrès des « chambres de commerce et des chambres d'agriculture de la France d'outre-mer », M. Lemaignan, administrateur-délégué des Ports coloniaux, a présenté un rapport excellent sur le programme d'outillage national des Colonies.

PORTS COLONIAUX

(*Les Annales coloniales*, 30 août 1935)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée ordinaire le 3 septembre, à 9 h. 3/4, rue Lord-Byron, 2 = siège SCAC.

Société financière française et coloniale
Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 1935

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 19 octobre 1935).

Les Ports coloniaux. — La société a continué à observer une politique d'attente, la situation générale ne justifiant pas la réalisation des programmes d'équipement pour lesquels elle a été prévue.

LES TRANSPORTS MARITIMES

(Augustin Hamon,

Les Maîtres de la France, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

Ports coloniaux, une société sous le contrôle de la banque Mirabaud et C^{ie}.

Pdt :

Paul Cyprien-Fabre, vice-président

baron Léon de Nervo, vice-président

M. Robert Lemaignan, administrateur-délégué

M. Alexis Baptifaut, des Chargeurs réunis

M. Jean Fraissinet, de la Compagnie marseillaise de navigation à vapeur ;

Octave Homberg [SFFC]

Gaston Paitel [pdt de la Cie des transports océaniques, anc. comm. cptes SFFC]

M. Edmond Giscard d'Estaing [SFFC], inspecteur des finances

Marcel Marceron (SCAC)
